

**Assemblée générale
Conseil de sécurité**

Distr. générale
12 avril 2002
Français
Original: arabe

Assemblée générale
Cinquante-sixième session
Point 42 de l'ordre du jour
La situation au Moyen-Orient

Conseil de sécurité
Cinquante-septième année

**Lettre datée du 12 avril 2002, adressée au Secrétaire général
par le Chargé d'affaires par intérim de la Mission permanente
du Liban auprès de l'Organisation des Nations Unies**

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur de vous faire tenir un tableau statistique (voir annexe) dans lequel sont énumérées les violations israéliennes perpétrées durant le mois de mars 2002, en sus d'informations sur les attaques et les violations israéliennes qui ont visé l'espace aérien, terrestre et maritime libanais depuis le 30 mars jusqu'au 5 avril 2002, comme précisé ci-après :

Violations de l'espace aérien

Le 30 mars 2002, entre 13 h 13 et 14 heures, deux appareils de combat israéliens ont survolé le district de Hasbaïya. Ils ont tournoyé au-dessus des villes de Hasbaïya et de Deïr Mimess, violant tous deux l'espace aérien libanais.

Le 3 avril 2002, entre 18 h 48 et 2 h 30, deux appareils de combat israéliens ont survolé les fermes de Chebaa et ont tournoyé au-dessus d'elles, violant tous deux l'espace aérien libanais.

Le même jour, entre 19 h 38 et 21 h 35, un appareil de reconnaissance israélien a survolé la mer en face de la ville de Dâmour et a tournoyé entre Dâmour et Beyrouth, violant l'espace aérien libanais.

Le même jour, entre 21 h 8 et 21 h 35, quatre appareils israéliens ont survolé les régions de Chebaa et de Kfar Chouba. Entre 22 heures et 23 h 12, un appareil de reconnaissance a survolé la région de Yâroun en faisant route vers la ville de Rmaïch, violant l'espace aérien libanais.

Le 4 avril 2002, entre 3 h 50 et 5 h 5, un appareil de reconnaissance israélien a survolé la mer à l'ouest de la région de Nâqôûra à trois milles du littoral, violant l'espace aérien libanais.

Le 5 avril 2002, entre 10 h 3 et 10 h 27, deux appareils de combat israéliens ont survolé la mer en face de la ville de Chikka, faisant route vers Beyrouth. Ils ont tournoyé entre Beyrouth et Chikka, violant l'espace aérien libanais.



Le même jour, entre 12 heures et 13 h 10, deux appareils de combat israéliens ont survolé la mer en face de la ville de Tyr en direction du sud. Ils ont tournoyé au-dessus de la région sud jusqu'à la région de Dâmour, violant l'espace aérien libanais.

Le même jour, entre 14 h 8 et 14 h 35, trois appareils de combat israéliens ont survolé Nâqoura en faisant route vers le nord jusqu'à Beyrouth. Ils ont tournoyé au-dessus de la région de Chouf et du sud, violant l'espace aérien libanais.

Le même jour, entre 15 heures et 15 h 30, deux appareils de combat israéliens ont survolé la ville de Aalma ech-Chaab en volant vers le nord jusqu'à Beyrouth. Ils ont tournoyé entre Beyrouth et le sud, violant l'espace aérien libanais.

Le même jour, entre 19 heures et 20 h 25, deux appareils de combat israéliens ont survolé la région de Kfar Killa. Ils ont tournoyé au-dessus des villes de Kfar Killa, Deïr Mimess et Kfar Chouba, violant l'espace aérien libanais.

Attaques et bombardements terrestres et aériens

Le 30 mars 2002, entre 12 h 30 et 13 h 40, les forces ennemies israéliennes ont tiré 126 obus d'artillerie en direction de la région de Salamiya et Ibl al-Qamh. Des avions de combat ennemis ont par ailleurs tiré 10 missiles sur les régions de Kfar Chouba et de Tellet es-Souané, blessant légèrement deux femmes.

Le 31 mars 2002, entre 21 h 45 et 23 h 58, les forces ennemies israéliennes ont tiré environ un millier de coups de feu à l'arme légère et 12 obus de char. Par ailleurs, une patrouille appartenant aux forces susmentionnées a tiré une roquette en direction de la périphérie de Aïta ech-Chaab.

Le 2 avril 2002, entre 16 h 40 et 17 h 30, les forces ennemies israéliennes ont tiré depuis leur position 450 coups à l'arme légère et 66 obus de mortier et d'artillerie de 155 millimètres en direction du nord-ouest de Kfar Chouba et de Halta.

Annexe

Résumé des informations

Tableau statistique indiquant le nombre de violations commises par Israël durant le mois de mars 2002

| <i>Violations aériennes</i> | | | <i>Violations maritimes</i> | <i>Violations terrestres</i> | | | <i>Nombre total des violations</i> | <i>Observations</i> |
|-----------------------------|--------------------------|--------------|-----------------------------|--|---|--|--|---|
| | | | | <i>Attaques militaires</i> | <i>Violations terrestres</i> | <i>Infractions</i> | | |
| Combat Réaction | Avions de reconnaissance | Hélicoptères | Total | Incursions dans les eaux territoriales, tirs de fusées éclairantes | Raids aériens, bombardements de zones militaires et de centres importants | Tirs d'artillerie, coups de feu, établissement de constructions à l'intérieur du territoire libanais | Menaces et brandissement d'armes, enlèvement de terres, mise en place de concertina à l'intérieur du territoire libanais | |
| 12 | 12 | 2 | 26 | 2 | 2 | 1 | – | 31 |
| | | | | | | | | Le nombre total des violations durant le mois précédent était de 31 |
| | | | | | | | | Le tableau ne contient pas les violations perpétrées dans la zone des fermes de Chebaa et les collines de Kfar Chouba occupées parce que ces zones sont considérées comme zones d'opérations militaires |

Les attaques et les violations susmentionnées commises par Israël, qui ont visé l'espace aérien, terrestre et maritime libanais, qui montrent qu'Israël continue ses provocations et ses attaques contre le Liban, constituent des violations flagrantes de la résolution 425 (1978) et de la souveraineté du Liban, ce qui menace la sécurité et la stabilité dans la région.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document de la cinquante-sixième session de l'Assemblée générale au titre du point 42 de l'ordre du jour, et du Conseil de sécurité.

Le Chargé d'affaires par intérim
(*Signé*) Houssam **Diab**
